

Lampe halogène à basse tension RJL 35W/12/SKY/GY6.35

Données logistiques

Code Radium	22311213
Désignation	RJL 35W/12/SKY/GY6.35
EAN 10 (unité)	4008597112133
Numéro du tarif douanier	85392198
Unité de transport (pièces)	40
EAN 40 (carton)	4008597512131
Poids brut du carton en kg	0.255
Longueur du carton en m	0.15
Largeur du carton en m	0.11
Hauteur du carton en m	0.12
Pièces par palette	36960
EAN-Palette	4008597612138
ETIM classe	EC000259
ETIM classe désignation	Lampe halogènes à basse tension sans réflecteur

Les paramètres électriques

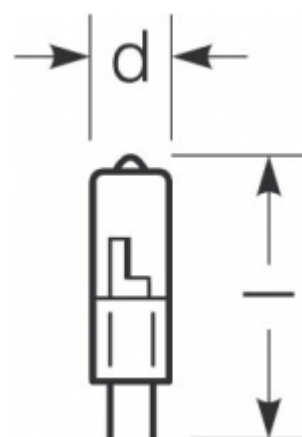
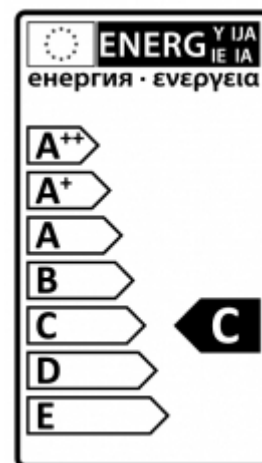
Puissance nominale de la lampe	35 W
Puissance de la lampe de champ assignée	35.0 W
Tension de réseau (V)	12 V
Courant nominal de la lampe	2.92 A
Facteur de puissance	1.00
Consommation d'énergie kWh/1000h	37,1

Les paramètres d'éclairage

Flux lumineux	580 lm
Flux lumineux de la lampe en champ assigné	580 lm
Efficacité lumineuse de la lampe	16.57 lm/W
Température de la couleur	2900 K
Indice de rendu des couleurs Ra	100

Durée de vie

Durée de vie moyenne	4000 h
Info sur la durée de vie	3B50, 50Hz
Nombre de cycle marche/arrêt	100000



Spécification

Diamètre max.	12 mm
Longueur totale max.	44 mm
Gradable	oui
Label d'énergie 2013	C
Protection UV	Oui
Durée d'amorçage	0 s
Temps de démarrage = 60% du flux lumineux min.	sans
Teneur en mercure	0.0 mg
Culot	GY6,35
Forme de la lampe	Culot à broche
Modèle	claires

Notices explicatives pour fonctionnement

Position de fonctionnement	arbitraire
----------------------------	------------

Autre(s)

Directive de l'UE	DIM1
Date d'abandon de l'UE	01.09.2016
Désignation ILCOS	HSGST/C/AX/UB-35-12-GY6.35
Désignation LBS	QT12-Uvr ax 35W/c GY6.35 12V

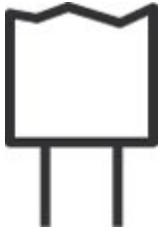
Notes:

Lors de l'installation ne pas toucher le piston en verre avec les doigts nus.

Vous trouverez des informations sur le recyclage des lampes usagées et bris de la lampe sur www.radium.de/recycling.
Le champ « Info durée de vie » contient les conditions de détermination de la durée de vie. Ainsi, « 12B50, 50Hz » détermine par exemple la durée de vie moyenne B50 dans un cycle de commutation de 12h pour une fréquence déterminée de 50 Hz, « 3B50, HF » basé sur un cycle de commutation de 3h sur ECG (haute fréquence).

Notices explicatives

Culot

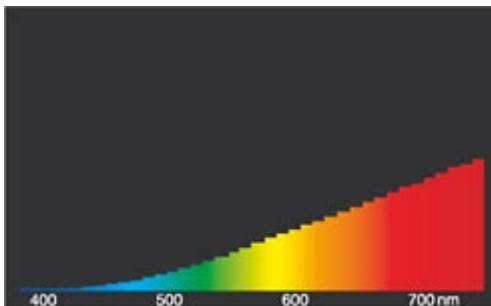


GY6.35
IEC/EN 60061-1
Page 7004-59-6

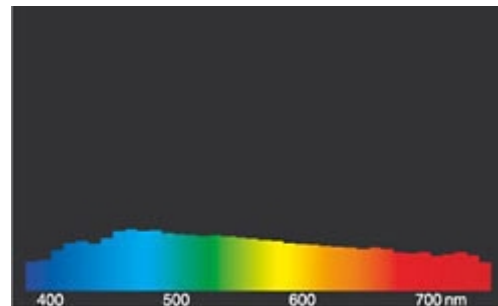
Courbes spectrales

Puisque la lumière du jour est un mélange de la lumière directe du soleil et de la lumière du ciel, la composition spectrale change en permanence en fonction de l'heure du jour et de la météo. Le standard de lumière D65 correspond à une lumière du jour d'une température de couleur d'environ 6500 K. br> Les lampes à incandescence ont un spectre rougeâtre continu parce que la lumière est produite par échauffement du filament de tungstène. Le complément d'halogène au gaz de remplissage augmente l'efficacité et évite le noircissement. Une augmentation d'efficacité supplémentaire peut être réalisée par le rajout du xénon et/ou le revêtement IRC.

La zone visible est de 380 à 780 nm; la hauteur du tableau correspond à l'émission spectrale relative (400mW/klm) par 10nm.



Lumière d'une lampe à incandescence



Lumière du jour (D 65)

Particularités



Grâce au remplacement des brûleurs halogènes standard par la technologie innovante IRC jusqu'à 30% de l'énergie peut être économisée. Les ampoules en technologie IRC génèrent plus de lumière en utilisant moins de courant électrique: une partie de la chaleur des lampes IRC reste dans le piston, car elle est réfléchiée par le revêtement du piston (revêtement infrarouge) et retourne ainsi vers le filament. C'est pour cela que ces lampes consomment moins d'énergie que les lampes halogènes standard.



Depuis le 1er septembre 2016, ce produit n'est plus conforme aux exigences des directives européennes relatives à l'efficacité énergétique. Opter pour un produit alternatif ou les dernières lampes disponibles en stock (liquidation de stock autorisée).

Notices explicatives générales

Les données techniques de construction correspondent à DIN et IEC. Le fabricant décline toute responsabilité pour des dommages corporels et matériels dus à une utilisation incorrecte. Les valeurs d'exploitation et les dimensions sont aux tolérances habituelles. A l'exception des modèles portant une identification spéciale, les lampes à incandescence sont destinées aux réseaux d'alimentation électrique de 230V. Les modèles non cités – également avec culots et tensions différents – sur demande. La vente et la livraison se font aux conditions de livraison et de paiement de Radium en vigueur à la conclusion du contrat. Les unités à envoyer sont économiques pour l'achat et la logistique, dans la mesure du possible veuillez commander des quantités qui répondent à cette attente. Nous facturons un supplément de 10 % pour les commandes de très petites quantités (fractions), qui par type de lampe, sont en dessous de chaque unité d'envoi. Tous changements concernant l'emballage ou le produit sont interdits car ils portent atteinte aux droits de la marque Radium. De plus, les qualités techniques du produit pourraient changer à son désavantage voire mener à sa destruction. Pour ces dommages, Radium décline toute responsabilité.

® = Marque déposée

Sous réserve de modifications techniques, d'erreurs et de délais de livraison.

pdf.footer.disclaimer